

Révision de l'ombudsman des propos tenus à l'émission *Pourquoi pas dimanche?*, le 28 février 2010, au sujet des frasques d'un prêtre espagnol

LA PLAINTE

Le 1^{er} mars 2010, M. Pierre Tremblay m'a fait parvenir cette plainte :

« Je signale à votre attention une information diffusée hier, dimanche 28 février, à l'émission *Pourquoi pas dimanche*. Il ne s'agit pas bien sûr d'une émission d'information sauf qu'on y tient une chronique sur quelques actualités propres à exciter la curiosité. Hier, la chroniqueuse, Mme Nathalie Cloutier, a rapporté les frasques d'un prêtre, qui, en Espagne, fait de la prostitution par internet. Mme Cloutier dit lire le texte de la dépêche où l'on trouve : « cela lui permet de mettre du beurre sur ses hosties ». Ce qui fait problème c'est le ton utilisé par Mme Cloutier et les commentaires qu'elle et M. Le Bigot font de la nouvelle. Sur un ton rieur, moqueur, elle fait manifestement sienne l'expression utilisée qui devient ainsi de sa part une moquerie et une insulte à la foi catholique d'un grand nombre des auditeurs qui tiennent l'eucharistie pour un geste religieux sacré. Mme Cloutier s'est ensuite permis d'ajouter : « Il doit être au courant, Mgr Ouellet », à quoi M. Le Bigot, l'animateur de l'émission, répond : « Son frère lui en a parlé ». Par un tel rapprochement indu, nos deux compères s'assurent donc de bien relier l'ignominie du fait survenu en Espagne à la population catholique du Québec. N'y a-t-il pas là, Mme Miville-Dechéne, un manque flagrant de respect d'un auditoire en bonne partie de foi catholique? (...) »

Le 29 mars, M^{me} Isabelle Albert, directrice de la Première Chaîne à la Radio de Radio-Canada, lui a envoyé cette réponse :

« (...) En premier lieu, il est important de souligner que l'émission *Pourquoi pas dimanche* est un magazine de fin de semaine au cours duquel l'animateur Joël Le Bigot et ses collaborateurs colorent à leur façon les événements de la semaine.

D'ailleurs, vous écrivez avec raison que l'émission n'est pas une émission d'information. C'est dans ce contexte très particulier d'un magazine qui se veut divertissant, détendu et amusant qu'il faut considérer les propos qui ont été tenus le dimanche 28 février. Il ne s'agit donc pas d'une "revue de presse" au sens traditionnel du terme.

Ce matin-là, Mme Cloutier relatait un événement qui s'est produit au sein de l'Église espagnole, événement dont le caractère insolite indéniable a provoqué l'hilarité bien naturelle de l'animateur. Par contre, nous sommes persuadés qu'il n'était nullement dans les intentions de l'animateur ou de la chroniqueuse de blesser ou de choquer l'auditoire lorsqu'il a été question de cette nouvelle.

Notre personnel à l'antenne est respectueux à la fois de ses auditeurs et des politiques institutionnelles de CBC/Radio-Canada. Lorsque l'un d'eux s'en éloigne nous pouvons vous assurer que nous faisons alors le suivi approprié.

Nous pouvons comprendre par ailleurs que la nouvelle citée et la réaction qu'elle a provoquée un peu partout dans le monde aient pu offenser certains fidèles de la pratique religieuse et de l'Église catholique et nous en sommes sincèrement désolés. (...) »

Cette réponse n'a pas satisfait le plaignant, qui a notamment répliqué :

« (...) Sans être une émission d'information, *Pourquoi pas dimanche* met au menu une revue de presse faite par une journaliste. Le divertissement et la détente ne doivent quand même pas permettre de contrevenir aux principes journalistiques de Radio-Canada. (...) »

Il ne fallait rien retrancher des propos de l'agence espagnole, soit, mais il fallait s'abstenir d'en remettre. (...) »

Les propos en cause

Voici la transcription de l'échange entre la chroniqueuse à l'actualité Nathalie Cloutier, chargée de faire la revue de presse, et l'animateur de l'émission, Joël Le Bigot. J'ai souligné en caractères gras le passage qui a particulièrement irrité le plaignant :

NATHALIE CLOUTIER : « Alors, une histoire que j'ai trouvée dans les journaux espagnols ce matin. Je vous parle d'un prêtre qui s'appelle Samuel Martin, et pourquoi l'expression *ceci est mon corps* a pris toute sa signification. »

JOËL LE BIGOT : « Ah, je me méfie de ce que vous êtes partie pour dire là. »

N. CLOUTIER : « Ben, imaginez-vous donc qu'il a été surpris (rire étouffé) par les instances, par les autorités religieuses, à se prostituer sur Internet. »

J. LE BIGOT : « Saint simonac! On commence une émission dominicale, M^{me} Cloutier! »

N. CLOUTIER : « Ben non là, écoutez. »

J. LE BIGOT : « **Vous êtes pas très respectueuse de monseigneur Ouellet.** »

N. CLOUTIER : « **C'est dans les journaux, c'est dans les journaux. Il doit déjà être au courant monseigneur Ouellet.** »

J. LE BIGOT : « **Son frère y en aura parlé.** »

N. CLOUTIER : « Alors, il avait trouvé le moyen donc de mettre, dit-on, du beurre sur ses hosties (rire étouffé, rire de Le Bigot), en vendant ses charmes sur le Web (rires). C'est pas de moi. »

J. LE BIGOT : « C'est vous qui rédigez les nouvelles. »

N. CLOUTIER : « Non, non, c'est pas de moi. Alors donc, il y avait vraiment un petit, un petit vidéo, qu'il mettait sur Internet où il expliquait... »

J. LE BIGOT : « Il était tu beau? »

N. CLOUTIER : « Ben écoutez, pas mal quand même. »

J. LE BIGOT : « Vous l'avez la photo? »

N. CLOUTIER : « Si on aime le style latino... mais non, j'ai imprimé que le texte. Je voulais pas vous déconcentrer (rire), surtout qu'il avait un profil quand même assez bon. »

J. LE BIGOT : (Interruption, mot incompréhensible, rire)

N. CLOUTIER : « Alors, et donc, il s'offrait pour les femmes et les couples et tout, très ouvert, disait-il. Vous ne le regretterez pas, et donc il réclamait 50 euros pour un quart d'heure, donc 15 minutes, et 120 euros pour une heure complète. »

J. LE BIGOT : « C'est moins cher que quatre fois un quart d'heure. »

N. CLOUTIER : « Ben écoutez, il a été révoqué. On l'a, on l'a, disons déplacé ailleurs, et on l'a envoyé dans un institut psychiatrique pour lui faire examiner l'intérieur de la boîte crânienne. »

J. LE BIGOT : « Mais pourquoi? »

N. CLOUTIER : « Ben, on se demande ce qui s'est passé. (rire) »

J. LE BIGOT : « C'est curieux, quand un curé pense au sexe, c'est un malade mental, m'enfin. »

N. CLOUTIER : « Ouais, mais ça dépend avec qui il le fait. »

J. LE BIGOT : « (sourir) Tout ça, moi qui suis plus respectueux de la hiérarchie monseigneurite. (...) »

LA RÉVISION¹

La revue de presse dans l'émission *Pourquoi pas dimanche?* est un segment d'information, et non de divertissement. Il ne s'agit pas d'une revue de l'actualité à caractère humoristique puisque, plus tard dans l'émission, Nathalie Cloutier fait état avec sérieux de nouvelles plus significatives : le tremblement de terre au Chili, le manque d'ingénieurs forestiers, etc. En vertu de la liberté de presse, protégée par la *Charte des droits et libertés*, la chroniqueuse à l'actualité Nathalie Cloutier a parfaitement le droit de choisir de parler à l'antenne de la nouvelle concernant un prêtre espagnol qui s'est prostitué sur Internet. Elle a toute la latitude nécessaire pour expliquer comment ce fait divers est rapporté dans la presse espagnole, ce qu'elle a fait. Que cette histoire soit choquante pour certains catholiques n'est pas un critère qui doit peser dans le choix éditorial.

Il s'agit indéniablement d'une nouvelle insolite, d'où les rires spontanés de Nathalie Cloutier et de l'animateur Joël Le Bigot. C'est une émission en direct, que l'on veut détendue et conviviale. S'il avait été question d'un sujet plus grave, comme le scandale de la pédophilie dans l'Église catholique, qui a fait de nombreuses victimes, le ton en studio n'aurait pu être le même.

¹ Le mandat de l'ombudsman : <http://www.radio-canada.ca/apropos/ombudsman/>

Il en va autrement du bref échange à l'antenne à propos du cardinal Marc Ouellet et de son frère, dont il ne donne pas le nom. L'archevêque de Québec a cinq frères, mais le seul qui a fait la manchette récemment est Paul Ouellet qu'il a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur deux adolescentes. Les références au cardinal et à son frère m'apparaissent gratuites, hors sujet, et pas particulièrement drôles. Il est difficile d'y voir de l'humour. Je comprends que certains auditeurs puissent y percevoir une tentative induite d'associer un prélat catholique canadien aux délits de son frère et d'un lointain curé espagnol.

Conclusion

Les remarques à propos du cardinal Marc Ouellet et de son frère dans l'émission *Pourquoi pas dimanche?* ne respectent pas la norme qui incite les émissions « au respect des sensibilités de l'auditoire² ». Ces remarques étaient inappropriées étant donné le contexte.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman des Services français
Société Radio-Canada
2010-04-14

² *Normes et pratiques journalistiques* de CBC/Radio-Canada (<http://cbc.radio-canada.ca/responsabilite/journalistique/index.shtml>), IV. Normes de production B, 4. Respect des sensibilités des auditoires : « Les émissions de CBC/Radio-Canada devraient être de bon goût; autrement dit, elles devraient respecter et refléter les valeurs généralement admises dans la société à l'égard de ce qui constitue un langage ou un comportement osés. (...) »